N° 2023/004/011

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle **BRIU**, Alexine **LAFAY**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Christel **MAILHÉ**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**, Lionel **ARPIN**, Corentin **BOUCHER**, Romain **BOUVET**, Mathieu **LECLERCQ**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**.

Absents excusés : Joël **ARPIN**, Joëlle **CAMPERS** (pouvoir à Anne-Emmanuelle **LECLERE**), Michel **CLAIR**, Christine **CLEMENT** (pouvoir à Christel **MAILHE**), Michèle **FERRARIS** (pouvoir à Lionel **ARPIN**), Eric **JACQUEMOUD**.

Secrétaire de séance : Romain **BOUVET**
Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 12 - Votants : 15
Date de la convocation : le 25 mai 2023.
Date de publication : 7 juin 2023 au 7 août 2023

****

TRAVAUX CREATION DE DESSERTE EN FORET COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC (CSMB)

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que les services de l'Office National des Forêts proposent de réaliser les travaux suivant en terme de desserte forestière :

Forêt communale de : Seez
Canton : Malgovert
Parcelle : 310
Type de travaux : création de trois pistes forestières sur 800ml

Il présente le plan de financement de ces travaux d'exploitation établi par l'Office National des Forêts
Le montant estimatif des travaux de desserte est de 11 650 euros HT

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230601-2023-004-011-DE
Date de télétransmission : 06/06/2023
Date de réception préfecture : 06/06/2023

⇨ **La somme totale des travaux à la charge de la commune s'élève à 6 990 euros H.T.** (travaux pré-financés par la Commune).

⇨ **Dépenses subventionnables pour la création de pistes forestières**
* Le montant de la subvention pouvant être sollicitée auprès du **Conseil Savoie Mont-Blanc (CSMB)** pour la création de desserte est de : 4 660 euros

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ➔ **APPROUVE** le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts pour les travaux pré-cités
- ➔ **SOLLICITE** l'aide du Conseil Savoie Mont-Blanc pour les travaux de création de desserte en forêt communale
- ➔ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (Savoie)

Le secrétaire de séance,
Romain BOUVET

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230601-2023-004-011-DE
Date de télétransmission : 06/06/2023
Date de réception préfecture : 06/06/2023